



Stupefiant au volant de ma voiture

Par **Bierry mathieu**, le **15/10/2016** à **18:41**

Bonjour,

Je souhaiter savoir si c'est normale la procédure que je subis.

Je me suis fait contrôler positif au cannabis. Suite à ça, les gendarme m'ont conduit à la hôpital pour une prise de sang, ils m'ont pris mon permis sur le champ, j'ai perdu mon emploi de chauffeur. Le problème est, qu'à ce jour, je n'ai est toujours pas eu mes resultats de prise sang ni de convocation au tribunal, bref, rien du tout. Par contre, je me suis déplacé à la préfecture pour demander un suivi de mon permis et ils me l'ont donné, ils disent que le préfet de l'Yonne me l'a suspendu 6 mois, c'est tout ce que je sais. Depuis le contrôle, je commence vraiment me poser des questions par rappor à tout ce que je lis sur les forums. N'y a-t'il pas un souci dans mon cas ?

Merci de votre réponse,
cordialement.

Par **Fud**, le **16/10/2016** à **01:41**

Bonjour,

avez vous pris contact avec la gendarmerie en charge de votre dossier ? Avec votre nom ils trouveront votre procédure et seront à même de vous dire si cette dernière est clôturée et transmise.

Par **Tisuisse**, le **16/10/2016** à **07:54**

Bonjour Bierry,

Rien d'anormal dans cette procédure. Théoriquement, vous avez dû être avisé, par LR ou par convocation chez les bleus, de cette suspension administrative. Vous savez que, dans ce département, le nombre d'accident mortel a augmenté depuis le début de l'année par rapport à la même période de 2015 et que ces accidents sont dû surtout à la vitesse associée à l'alcool et/ou à la prise de stupéfiants, voire les 3 réunis, donc le Préfet a reçu des consignes de sa hiérarchie (Ministère de l'Intérieur) et ces consignes visent à multiplier les contrôles et

tant pis pour les contrevenants, ils en payeront maintenant le prix fort. Vous avez donc tout intérêt à prendre un avocat qui saura, lui, déceler un vice éventuel de procédure ou saura argumenter pour "limiter la casse".

Quand au fait que vous ayez perdu votre emploi, c'est dommage pour vous mais vous n'ignoriez pas ce risque en conduisant sous stupéfiants. Quand on a besoin de son permis pour travailler parce que son permis est son outil de travail, on fait en sorte de ne pas le perdre.